

HONORAIRES D'AGENCE

TRANCHE DU PRIX DE VENTE HORS HONORAIRES	HONORAIRES FORFAITAIRES TTC CHARGE ACQUEREUR
Jusqu'à 50.000€	5 000 €
De 50.000€ à 100.000€	7 500 €
De 100.001€ à 160.000€	9 000 €
De 160.001€ à 260.000€	12 000 €
De 260.001€ à 360.000€	15 000 €
De 360.001€ à 460.000€	17 000 €
De 460.001€ à 560.000€	19 000 €
De 560.001€ à 660.000€	21 000 €

Au-delà de 660.000€ plus de forfait honoraires limités à 3,5 % TTC du prix de vente

LES HONORAIRES DE LOCATION A L'ANNEE (Loi Alur mise en application au 15/9/2014) :

A la charge du locataire : Nantes et St Nazaire : Honoraires de visite, constitution du dossier et rédaction du bail (10€/m²) + état des lieux (3€/m²)

Autres villes 44 : Honoraires de visite, constitution du dossier et rédaction du bail (8€/m²) + état des lieux (3€/m²)

A la charge du propriétaire : Valeur identique au locataire, sans frais supplémentaire de négociation et entremise.

Nouveau barème applicable aux mandats signés à compter du 15 mai 2017

Raison Sociale : L'Immobilière du littoral 12 quai du 11 nov 1918 44210 PORNIC
Société à responsabilité limitée au capital de 16.000 €
RCS B 380 027 334
TVA intracommunautaire N°FR80 380 027 334

8 Quai 11 Novembre 1918
44210 PORNIC
02 40 82 55 10

23 Avenue Ernest CHEVRIER
44730 THARON PLAGES
02.40.39.15.15
info@agence-du-littoral.com

3 rue du Général de Gaulle
44250 ST BREVIN LES PINS
02.40.39.14.14

Caisse de Garantie : GALIAN 120.000€ N°A51833577
RCP : COVEA Risks police n°120 137 405
Carte Professionnelle délivrée par la Cci de Nantes CPI N°4402 2015 000 002 857
NAF : 6831Z